

MICROFICHE ETABLIE A PARTIR DE
L'UNITE DOCUMENTAIRE
N

جديدة منجزة حسب الوثيقة
رقم:

9 2 0 4 9 0

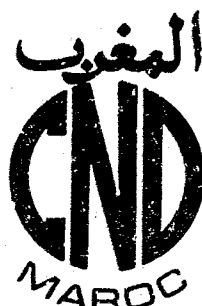
ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية

المركز الوطني للتوثيق
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

SERVICE DE REPROGRAPHIE
ET IMPRIMERIE

B-P 826 RABAT



مصلحة الطباعة والتصوير
ص.ب 826 الرباط

F

1

Vème COLLOQUE INTERNATIONAL DES SERVICES DU
TRÉSOR - Marrakech - Palais des Congrès
1-5 Juin 1992.

Sur le thème : "Les Services du Trésor et la Conduite de la
Politique de Développement >>
Synthèse de l'intervention sur :

"LES SERVICES DU TRÉSOR ET LES NOUVELLES
EXIGENCES DU SERVICE PUBLIC"

Présentée par M. LMIMOUNI Mimoun T.G.R Maroc

L'intervenant a mis en avant le fait que dans leur mission de service public, les Services du Trésor se doivent de rechercher constamment des méthodes de gestion performantes pour répondre au mieux aux attentes de leurs partenaires (administrations, collectivités locales, entrepreneurs et fournisseurs, contribuables, déposants, souscripteurs, pensionnés...etc).

La réussite des actions qu'ils mènent est tributaire de la recherche d'une interface régulatrice entre l'objectif de performance (le mieux possible avec le moindre coût) et le respect du code déontologique de service public.

L'intervention tourne autour de deux axes principaux :

1- La recherche des performances implique:

* L'évolution des règles de droit en veillant à ce qu'il n'existe pas un décalage entre la réglementation et la réalité quotidienne, entre le texte et le contexte ;

* L'humanisation et la rentabilisation des procédures de réalisation des recettes publiques : ce qui implique une adaptation de l'arsenal juridique aux attentes, voire aux exigences, des administrés et usagers pour rendre l'Administration plus agréable et plus accueillante et avoir des rapports plus confiants. Cela implique également le développement du civisme fiscal du contribuable ;

- La rationalisation du traitement des dépenses publiques : à travers la recherche de l'efficacité en essayant d'alléger et de simplifier les contrôles, de valoriser la qualité de l'information financière et enfin de mieux répondre aux besoins exprimés par les ordonnateurs et surtout les créanciers de l'Etat et des autres collectivités publiques ;

.../...

المركز الوطني للتوثيق
تاريخ: 11-11-92
مصلحة الطباعة والاستفسار

- Le développement de l'activité bancaire: en participant plus activement à la collecte de l'épargne en vue de doter l'Etat de moyens de financement supplémentaires et au moindre coût, en répondant favorablement au principe du "droit au compte". Cela implique nécessairement les modernisations de ce secteur appelé de plus en plus à se développer.

La réalisation de tous ces objectifs nécessite l'adaptation des services du Trésor à l'évolution de leur environnement et aux nouvelles exigences du service public.

2- L'adoption aux nouvelles exigences du service public et son corollaire l'intérêt général.

Les services du Trésor doivent veiller à répondre à l'attente existante et potentielle de l'administré ou de l'utilisateur. Ils se doivent de s'enrichir, se différencier, se personnaliser en évitant une approche uniforme. Ce qui exige d'eux un service "sur mesure" adapté aux spécificités de chaque usager .

* Pour ce faire, ils doivent abandonner autant que possible l'orthodoxie "pure" et "aveugle" pour pouvoir exprimer les nouvelles préoccupations d'efficacité et les associer aux mieux à la préoccupation de régularité. Ils devront mettre à profit les espaces de liberté que l'on rencontre dans chaque réglementation pour atténuer cette orthodoxie contraignante voire parfois paralysante.

* S'adapter au découpage administratif, mais le rapprochement physique doit être accompagné de la déconcentration de la décision en vue d'une véritable responsabilisation des services déconcentrés.

Les services du trésor, héritiers de grandes traditions doivent chercher à évoluer avec leur environnement en conciliant la tradition et le progrès.

Ce progrès n'est possible que s'ils veillent à:

- introduire dans leurs procédures des méthodes modernes de gestion en généralisant l'outil informatique et en valorisant le capital humain, à travers une formation continue et soutenue, car l'agent du Trésor doit désormais être un professionnel, le règne de l'amateur éclairé étant révolu.

.../...

Ils doivent enfin adopter une nouvelle dynamique de communication pour débarasser leurs structures des rameaux morts et les remplacer par des greffons pleins de vie et de sève.

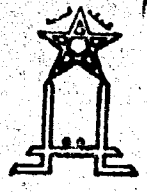
Et l'intervenant de conclure que la pratique culturelle des services du Trésor qui a toujours privilégié la probité, la responsabilité, la rigueur doit à présent s'enrichir par :

- une ouverture plus grande sur l'environnement ;
- une évolution permanente des règles de droit ;
- une valorisation du capital humain ;
- et enfin la recherche d'une plus grande efficacité.

69701 (S)

BORDEREAU DE SAISIE

C.N.D



MAROC

ISN	
NONAT A 110	
NAC A 090	92-0490
COBBI A 121	
COTRA A 122	

NIVUD A 131	A	<input checked="" type="checkbox"/>	M	C	NIVSO A 132	M	C	S
----------------	---	-------------------------------------	---	---	----------------	---	---	---

TYPREL A 141	T	G	S	R
NOAP A 142				
NACAP A 143				

CODUD	
INDEX A 010	048612
NAME A 020	

STATUT A 150	C	D	PAYS PROD. A 160	MA	TYPE BIBL. A 171	B
-----------------	---	---	------------------------	----	------------------------	---

INDICATEURS BIBLIOGRA- PHIQUES	REUNION	DICTIONNAIRE	DONNÉES NUMÉRIQUES	THESE	TEXTE LEGISLATIF	BIBLIOGRAPHIE	CARTES INCLUSES	RESUME	NOIR CONVEN- TIONNEL
A 172	<input checked="" type="checkbox"/>	L	N	U	V	Z	Y	E	<input checked="" type="checkbox"/>

UNITE DOCUMENTAIRE (A/M/C)	A 120 AUTEUR ET AFFIL	
	A 220 COLLEC- TIVITE AUTEUR	
	A 230 TITRE UD	Synthese de l'intervention aux "les services du bresor et les nouvelles exigences du service public" présentée par M. LIMMOUNI MANSOUR T.C.N.D. Maroc
	A 240 A 250	TITRES TRADUITS Utiliser le bordereau 2 : données complémentaires

SOURCE : DOCUMENT GÉNERIQUE (M/C/S/I)	A 310 AUTEUR	
	A 320 COLLEC- TIVITE AUTEUR	
	A 330 TITRE DOCUM GENER	
	A 340	TITRE GÉNERIQUE . . . utiliser le bordereau 2 : données complémentaires
	A 410 TITRE PUBLIC EN SERIE	
	A 420 VOLNUM	

NOTES D'INDEXATION

DATIN D 100	
DATSA D 110	
DATMI D 120	

FIN

النهاية

7

مشاهد

VUES